

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Actes des sociétés (A) - Dépôt
le 26/08/2024 - 116328 - 2020 B 27418 - 331 418 517 - COLOMBUS

COLOMBUS

Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 190 rue de Rivoli – 75001 Paris
331 418 517 R.C.S. Paris

AVIS D'INFORMATION DES ASSOCIES, DES CREANCIERS ET DES DELEGUES DU PERSONNEL OU A DEFAUT DES SALARIES EUX-MÊMES
(article L. 236-35 du Code de Commerce)

Le 28 juin 2024, la Société et la société Columbus International, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois au capital social de 64 294 €, dont le siège social est situé au 47 rue de Gasperich L1617 Luxembourg immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B 181 284 (« **Columbus International** ») ont arrêté un projet de fusion transfrontalière par voie d'absorption de Columbus International par la Société.

Conformément aux dispositions des articles L. 236-35 et R. 236-22 9° du Code de commerce, les associés de la Société ainsi que les créanciers, les délégués du personnel ou, à défaut, les salariés eux-mêmes de cette dernière ont la possibilité de présenter jusqu'à 5 jours ouvrables avant la date des décisions des associés de la Société devant approuver la fusion transfrontalière, des observations concernant le projet de fusion.

Ces observations pourront être déposées au siège social de la Société situées 190 rue de Rivoli – 75001 Paris, France.

En application des dispositions de l'article L. 236-35 du Code de commerce, le présent avis est déposé au greffe du tribunal de commerce de la Société pour être annexé au registre du commerce et des sociétés.

Signé par :

508AC52E4EE8430...

Monsieur Hugues Hersart de La Villemarqué
Président